

Quand le fait divers devient événement : analyse du féminicide d’Ingrid Escamilla et de ses impacts dans la société mexicaine

PAULINE CŒURET

*CENTRE DE RECHERCHES IBÉRIQUES ET IBÉRO-AMÉRICAINES,
UNIVERSITÉ PARIS-NANTERRE
pcoeuret@parisnanterre.fr*

Introduction

1. Ingrid Escamilla Vargas est une jeune femme de vingt-cinq ans, originaire de l’État de Puebla et diplômée d’une maîtrise en Entreprises Touristiques de la Benemérita Universidad de Puebla (BUAP). Elle vit dans la capitale quand le 9 février 2020, elle est retrouvée assassinée dans l’appartement qu’elle partageait avec son conjoint dans le quartier Vallejo de la délégation Gustavo A. Madero, Mexico. Ce dernier, âgé de quarante-six ans, tue puis mutile sa compagne avec un couteau. Une fois la police alertée par l’ex-femme de l’auteur du féminicide, il est arrêté et emmené par la police. Le lendemain, *iPásala!* et *La Prensa*, des journaux de faits divers sensationnalistes, diffusent en première page des photos du corps de la victime tel qu’il a été découvert par la police. Les photos de son corps sont aussi relayées sur les réseaux sociaux comme Twitter et Facebook.
2. Deux ans plus tard, la Chambre Fédérale des Député.e.s vote l’intégration de la *Ley Ingrid* dans le Code Pénal Fédéral. Cette loi est un ensemble de réformes adoptées au niveau local pour protéger l’intimité des victimes contre sa violation par les services publics et les individus, par la vente et la publication des photos de corps par exemple. À la fin de cette même année 2022, Erik Francisco Robledo, responsable du féminicide d’Ingrid Escamilla, est condamné par le Bureau de la Procureure de la Ville de Mexico à soixante-dix ans de prison. Cette condamnation est historique car c’est la première fois que la peine maximale prévue pour un féminicide est appliquée dans l’entité fédérale de Mexico.

3. L'objectif de cet article est de déterminer comment et pourquoi ce fait divers tristement banal dans un pays où plus de dix femmes sont assassinées chaque jour est devenu un événement, c'est-à-dire une rupture de l'ordre existant, la création d'un avant-après (Goetschel, Granger, 2011 ; 13). À partir des analyses des suites médiatiques, sociales, politiques et législatives de ce féminicide, j'étudierai ce processus de transition entre fait divers et événement, et ce qu'il en subsiste.
4. Je commencerai par me pencher sur le traitement médiatique du féminicide, afin de déterminer si cette transition à l'événement repose sur sa médiatisation. Je poursuivrai sur l'analyse du fait divers comme symptôme de dysfonctionnement social qui sert d'étincelle à l'événement ; puis je terminerai sur l'impact à long terme et l'héritage de cet événement dans la société mexicaine, permis grâce à des actions législatives et judiciaires.

1. La médiatisation d'un féminicide : aux sources de l'événement ?

5. Les médias et en particulier la presse ont été les premiers à se saisir du cas du féminicide d'Ingrid Escamilla, le faisant ainsi entrer dans l'espace public à travers ce qui est considéré en France comme la rubrique « faits divers ». Il convient alors de se demander si ce féminicide est en lui-même un événement, que la presse n'a fait que relayer ; ou si au contraire c'est le traitement médiatique qui en est fait qui le transforme en événement. Il faut malheureusement écarter la première option quand les féminicides, aussi nombreux soient-ils, ne sont globalement plus considérés comme des faits exceptionnels. Souvent minimisés par les médias et la classe politique, ils sont considérés comme une des multiples formes de la violence qui touche les hommes comme les femmes, notamment depuis le début de la guerre contre le narcotrafic¹. Vidés de leur spécificité – être l'expressions

1 Initiée par l'ancien président Felipe Calderón en 2006, elle avait pour but de limiter le pouvoir et les actions des narcotrafiquants dans le pays et de ramener la paix dans le pays. En réalité, elle n'a enrayé aucune violence mais l'a au contraire multipliée : 174 652 victimes civiles et plus de 29 000 disparu.e.s entre 2007 et 2016. La récente condamnation du Secrétaire de *Seguridad Pública* en charge de cette guerre sous F. Calderón, Genaro García Luna, par un tribunal new-yorkais pour corruption et trafic de cocaïne confirme la réelle motivation de cette guerre : l'élimination ou du moins la perturbation des cartels concurrents du Cartel de Sinaloa – qui a payé les membres du gouvernement – afin de lui permettre une hégémonie sur le territoire et les trafics, au prix des vies civiles.

maximale de la violence ciblant les femmes dans le *continuum* des violences de genre –, ils sont érigés en manifestations banales de la violence générale extrême qui gangrène le pays, et ce, malgré des militantismes féministes très actifs et des lois condamnant les violences. Ils cohabitent ainsi avec les accidents, les vols, les homicides, les disparitions, etc. dans les pages de « faits divers ».

1.1. LA GRAMMAIRE MÉDIATIQUE DU FÉMINICIDE

6. Dans le monde médiatique, le fait divers est un récit extrêmement codifié tant sur les sujets qu'il aborde que sur la structuration et la syntaxe du texte. En effet, il se base toujours sur des faits individuels se déroulant dans un contexte apparemment banal et quotidien et qui opèrent une rupture avec le cours de la vie quotidienne. Cet écart avec la norme est rapporté au lectorat avec un ton neutre (Dessinges, 2005 ; 108) et un style concis qui évite strictement les mises en contexte pour se concentrer plutôt sur le fait même : détails de ce qui est arrivé, causes rationnelles et émotionnelles, mobiles, identifications de responsables, etc. Le fait divers est ainsi enfermé dans une immanence qui lui confère une portée universelle, atemporelle et qui le place en dehors de la société d'où il émerge. Cela permet le plein développement de son potentiel pathémique, qui inscrit le drame individuel dans le collectif, réifie l'émotion et atteint tous les publics de tous les contextes et époques possibles. Ce genre journalistique serait-il donc propice à la formulation et à l'émergence d'un événement ? L'étude d'un corpus composé de cinquante articles publiés par le journal généraliste *Milenio*² entre le 9 et le 25 février 2020 (Coeuret, 2021) permettra de comprendre si la médiatisation de ce féminicide présente des aspects exceptionnels expliquant sa transmutation en événement national.

7. Les premiers articles de *Milenio* sur le féminicide d'Ingrid Escamilla s'inscrivent dans la tradition des récits de presse consacrés aux faits divers. Le premier (Ramírez Iván, « Hombre mata y desolla a su esposa en la GAM », 09/02/2020) est publié quelques heures après la découverte des faits et figure dans la section policière du journal papier et digital. Il donne toutes les informations à la disposition du journaliste : identité de l'agres-

2 *Milenio* est un quotidien généraliste d'informations multimédia (presse écrite et digitale, chaîne d'informations en radio). Si le journal est assez neutre en termes de positionnement politique, son patron, Francisco Darío González Albuérne, semble être un proche de l'ancien président du Partido Revolucionario Institucional (PRI), Enrique Peña Nieto.

seur et de la victime, description de la scène de crime, des modalités de sa découverte, de la position de l'agresseur présumé à côté du corps de la victime, etc. Bien que les noms de l'agresseur présumé et de la victime soient communiqués, l'article maintient ce féminicide dans un certain anonymat et une certaine banalité explicitée par l'usage des articles indéfinis : « Un hombre asesinó y desolló a su esposa », « los policías fueron informados vía radio que una mujer había sido asesinada ».

8. Très rapidement et face au choc provoqué par l'extrême violence des faits, cette anonymisation est remplacée par des articles définis et l'usage des identités des personnes impliquées, comme dans l'article « Esto sabemos del feminicidio de Ingrid Escamilla en la GAM » de la rédaction de *Milenio Digital* (11/02/2020) : « La joven de 25 años fue hallada sin vida », « el cuerpo de Ingrid », « el feminicida ». Selon Françoise Revaz et Raphaël Baroni (Revaz & Baroni, 2007 ; 205), cette transition est une des marques de la feuilletonisation du fait divers. Et en effet, en moins de deux semaines, cinquante articles sont publiés à partir de tous les angles possibles (détails, manifestations, prises de paroles des politiques et de la famille, messe, etc.), témoignant de l'attrait pour ce feuilleton médiatique qui s'inscrit alors dans une dynamique d'*infotainment*. Cette recherche de divertissement à partir d'actualités et de faits divers recherche et engendre un sensationnalisme, très présent dans la médiatisation de ce féminicide.

9. Il est présent dans les nombreux détails qui sont donnés de la scène de crime et notamment de la mutilation *post-mortem* d'Ingrid, du passé de la victime³ (Sánchez Pastén, Andrés, « Ingrid Escamilla se refugió con Francisco tras perder a su padre », *Milenio*, 11/02/2020), dans la récapitulation des faits à la manière d'une narration en épisodes⁴ (Rédaction de *Milenio Digital*, 11/02/2020), ainsi que dans la publication d'entretiens avec des personnes plus ou moins proches⁵ (Sánchez Pastén, Andrés, 11/02/2020 ;

3 « Como su mamá la abandonó y su padre murió, Ingrid Escamilla se refugió en la Ciudad de México [...] » ; « Mientras que Erick Francisco era hijo de un reconocido maestro [...] ».

4 « Aquí te presentamos un recuento de los hechos y qué se sabe del caso hasta ahora ».

5 « “Yo conocí al papá de Francisco, fue mi maestro, muy bueno, daba clases en primaria y secundaria, era muy querido”, dijo la señora María Cándida » ; « Vale Jarillo, amiga de Ingrid, accedió a dar una entrevista a *MILENIO*, en la que definió a la joven como una persona amable [...] “Era amante de la vida, protectora de los animales, no le puedo decir cosas malas de ella, una persona muy tranquila, muy sonriente, muy amable... Cuando la necesitabas, allí estaba”, la describió ».

Montes, Rafael et Alzaga, Ignacio, « Feminicida de Ingrid, con antecedentes de violencia », *Milenio*, 12/02/2020).

10. Cette pulsion voyeuriste est aussi visible dans les reportages qui garnissent les réseaux sociaux du journal et accompagnent certains articles en ligne, comme par exemple le reportage « El terrible caso de feminicidio de Ingrid Escamilla » publié le 11 février 2020 sur la page Facebook de *Milenio Televisión*. Ce reportage est ponctué d'images de l'immeuble où s'est déroulé le crime, révélant une obsession de voir et montrer de la part de la rédaction et de son lectorat. Bérénice Mariau identifie ces images obsessives des lieux du crime comme un des éléments constitutifs de la grammaire du fait divers télévisuel. Selon elle, cette grammaire se construit autour de l'absence d'images sur le vif et trouve dans la représentation des lieux du crime un espace de cristallisation de l'imagination du public, et donc de sensationnalisme. Convoquant la dialectique de l'écartèlement entre la façade froide et l'intérieur intime impénétrable devenu scène de crime, elle explique que : « L'opacité de la façade devient le contenant d'un événement qu'il revient aux téléspectateurs d'imaginer, permettant de la sorte une appropriation plus personnelle des faits » (Mariau, 2016 ; 8-9). Cette appropriation est renforcée par la médiatisation des lieux sous le spectre des détails et de la banalité (quartier "normal", partage de l'adresse complète de la scène de crime) qui permet la matérialisation du lieu par le public. Elle explique que « le récit du fait divers s'inscrit ainsi dans un environnement quotidien qui rend le revirement dramatique envisageable pour tout un chacun. Ce décor familier serait propice au processus d'identification et d'appropriation du *texte* » (Mariau, 2016 ; 9). S'appropriant ce lieu grâce à son quotidien et à son imaginaire, le public est plus à même de s'investir émotionnellement dans ce fait divers. En effet, la normalité, la banalité des lieux du crime peuvent provoquer chez le lectorat une sensation de proximité avec son quotidien, qui est renforcée par la description des aspirations de la victime à une vie meilleure, et de l'apparente normalité de l'agresseur⁶ (Montes, Rafael et Alzaga, Ignacio, 12/02/2020).
11. Ainsi, à travers la mise en place de cette impression de ressemblance entre les faits rapportés et la vie quotidienne du public, *Milenio* convoque et

6 « [...] definió a la joven como una persona amable, sin problemas con nadie, con muchos sueños que la hicieron mudarse de Puebla hacia la Ciudad de México. [...] Conoció al presunto feminicida y sobre él afirmó que "solo lo conocí de vista, aparentaba ser un hombre de bien" »

utilise les émotions de son lectorat comme ressort sensationnaliste qui permet de maintenir l'attrait pour ce fait divers feuilletonné. Selon Bérénice Mariau, c'est de ce procédé pilier que le fait divers tient sa force médiatique :

« Le cas particulier soulève des valeurs universelles et renvoie le spectateur à sa propre condition humaine. Le caractère dramatique des événements étant indiscutable, le fort relais de ces manifestations d'émotion apparaît alors comme *naturel*. C'est dans cette apparente naturalité que réside la force communicative de ces récits » (2016 ; 19-20).

12. L'usage fréquent par *Milenio* de techniques visant à convoquer et communiquer cette émotion⁷ est une autre trace du sensationnalisme caractéristique des récits de faits divers. Il pourrait aussi correspondre à une volonté d'inscrire ce drame dans une dimension plus collective (Mariau, 2016 ; 19) mais cette hypothèse est cependant contredite par la présence d'un processus de déshumanisation de la victime tout au long de la médiatisation des faits.

1.2. LA *NOTA ROJA* OU LA DÉSHUMANISATION DES VICTIMES DE FÉMINICIDES

13. La principale présence de cette déshumanisation problématique dans les articles est la référence au corps, au cadavre, pour parler de manière métonymique de la victime. Marisol Alcocer Perulero considère cela comme une manière d'attirer l'attention du lectorat en l'amenant à se concentrer sur le corps violenté, qui devient alors un élément vendeur et attractif (Alcocer Perulero, 2012 ; 112). Elle explique :

« El cuerpo adquiere personalidad propia, es separado de la humanidad de la víctima, "el cuerpo de". [...] Otro elemento recurrente en las notas periodísticas, es la constante de referirse a la mujer, solamente como "la muerta", (que no es lo mismo que decir asesinada), se destaca sobre todo la forma en cómo ocurrió el asesinato, lo que a su vez busca despertar el morbo de quienes leen la nota, ya que es innecesario detallarlo [...] » (Alcocer Perulero, 2012 ; 112)

14. Cette tendance apparaît surtout au début de la médiatisation de ce fait divers, où elle est complétée par une mise en avant morbide de la figure de l'agresseur⁸ qui alimente sa dimension sensationnaliste. La déshumanisa-

7 Les articles concernant les messes en hommage à la victime, les entretiens avec ses proches, les images de marches blanches, d'hommages garnis de fleurs et de bougies, entre autres, convoquent des scripts connus du public (deuil, mort, absence irrévocable, chagrin) qui permettent de réifier l'émotion.

8 Ses propos sont en effet retranscrits. Il est le sujet de plusieurs articles fouillant son passé d'homme violent et une vidéo prise par un membre de l'équipe policière qui a procédé à

tion d'Ingrid Escamilla⁹ à l'œuvre dans ce corpus n'est pas considéré par Bérénice Mariau comme un des éléments constitutifs de la grammaire du fait-divers dans les médias ; mais est perçue par Marisol Alcocer Perulero comme une des caractéristiques de la *nota roja* (2012).

15. Genre journalistique proche du fait-divers, la *nota roja* se concentre sur la violence et « lo abyecto, lo desechado, lo que se puede sensacionalizar y vender » (Alcocer Perulero, 2012 ; 88). Avec son protocole narratif particulier et le flot de détails qui accompagne les récits, elle cherche plus à attirer l'attention qu'à informer son lectorat. Elle se construit aussi sur une pulsion voyeuriste partagée avec lui, ce qui est particulièrement visible au regard de la place importante occupée par les photographies par rapport au texte – qui se limite souvent à la description des violences, de la scène de crime et de son contexte (s'il est connu). Si elle reste marginale et critiquée par la banalisation de la violence qu'elle opère, la *nota roja* a néanmoins pénétré les méthodes, les discours et l'esthétique des rédactions plus traditionnelles et généralistes :

« Algunos estudios sugieren que la nota roja tiende a definir las prioridades en la agenda de lo noticioso. Sánchez-Parga (1997) sostiene que la crónica roja ha pasado a enrojecer algunos medios, y se ha convertido en un fenómeno mediático, que al explotar la violencia y la crueldad genera buenas ganancias a la empresa. Por lo tanto por definición esta sección sensacionaliza los hechos, pues como bien señala Sloterdijk, la prensa se alimenta del hambre de males, “que constituye la vitamina moral de nuestra sociedad” (Sloterdijk, 2003 ; 451). En la misma línea, Rubén Buitrón (1997) sostiene que cuando la información deja de ser vista como un bien social, para convertirse y ser tratada como mercancía, la sangre se convierte en espectáculo lo cual sirve para exacerbar el morbo social, incrementar las ventas y los ingresos. » (Alcocer Perulero, 2012 ; 88)

16. Ainsi, sans entièrement reprendre les visuels très explicites de la *nota roja*, les médias traditionnels comme *Milenio* s'inspirent de son esthétique et de ses méthodes de spectacularisation de la violence, maximisant ainsi son influence dans la société et l'impact de son discours.

17. Dans le cas du féminicide d'Ingrid Escamilla, la médiatisation sensationnaliste des faits par *Milenio* fait écho à celle réalisée par deux journaux

son arrestation est diffusée. L'agresseur apparaît menotté à l'arrière d'un véhicule de police, recouvert du sang d'Ingrid Escamilla, et il est interrogé par un policier. Il est alors mis en avant comme une personne en dehors de la norme, bien que la rédaction admette aussi la fréquence de ces crimes sans pour autant la problématiser : « Fue así como en la Sierra Norte una familia más pierde a un integrante por causa de feminicidio ».

- 9 Et dans une certaine mesure la déshumanisation de l'agresseur, transformé en monstre inhumain.

spécialisés dans la *nota roja*, *La Prensa*¹⁰ et *iPásala!*¹¹. Le lendemain du féminicide, soit le 10 février 2020, ces deux journaux ont publié en première page des photos du corps mutilé d’Ingrid Escamilla accompagnées de titres irrespectueux : « La culpa la tuvo Cupido » (*iPásala!*) et « Descarada » (*La Prensa*). Ces images ont ensuite été publiées sur les réseaux sociaux et les moteurs de recherche comme Google, où les hashtags et les recherches « ingrid cuerpo », « ingrid fotos », « imágenes de ingrid » ont atteint un pic les 11 et 12 février¹². Cette grammaire de l’horreur, expliquée dans l’article « Ingrid Escamilla: apagar el horror » du *Signa_Lab* de l’Université Jésuite de Guadalajara (13 février 2020)¹³, a envahi l’espace public et numérique mexicain, déclenchant une vague de protestations et des manifestations nationales les 14, 15 et 16 février 2020. À cause de la démocratisation du traitement voyeuriste et déshumanisant de la violence – notamment de genre – véhiculée par la *nota roja* et facilitée par la complicité des rédactions traditionnelles, ces méthodes journalistiques pénètrent la vie quotidienne mexicaine et confortent l’insensibilité politico-médiatique face à la réalité des féminicides. Les unes de *La Prensa* et *iPásala!* – soutenues par la divulgation des photos du corps d’Ingrid sur Internet –, le traitement sensationnaliste des presses traditionnelles comme *Milenio* et la considération de ce crime comme un simple fait-divers ont alors agi comme la violence de trop, déclenchant le processus de passage à l’événement de ce fait divers.

10 *La Prensa* est un tabloïd national quotidien spécialisé dans la publication des *notas rojas*, très souvent accompagnées de photos graphiques et non censurées.

11 *iPásala!* est un autre tabloïd spécialisé dans la *nota roja*. Son arrêt a été annoncé en octobre 2023.

12 Dans la nuit du 11 au 12 février 2020, les recherches sur Google « imágenes de ingrid » et « desollada » ont respectivement augmenté de 600% et 150% selon les analyses du *Signa_Lab*. Ce laboratoire signale aussi que parmi les mots les plus fréquents dans les tweets concernant ce cas de féminicide (entre le 9 et le 12 février) apparaissent « cuerpo », « imágenes », « desolló » et « fotos ». Pour plus d’informations voir l’article du *Signa_Lab* référencé dans la bibliographie.

13 « Estos hallazgos dan cuenta de que, durante las últimas horas del 11 de febrero y las primeras del 12, cuando la discusión estaba alcanzando su punto más alto en redes, la mirada que predominaba alrededor del feminicidio de #Ingrid, se anclaba a las gramáticas del horror, entendidas, siguiendo a Reguillo (2012), como, y que urgen a medios y audiencias a preguntarnos por las formas en que “se construye a la víctima”. En este caso en concreto: la búsqueda de las imágenes del cuerpo de Ingrid. Fotografías filtradas por las propias autoridades de la Ciudad de México, la exacerbación de la brutalidad del feminicidio como eje narrativo en palabras asociadas a ella, la búsqueda de imágenes y videos del acontecimiento en sitios dedicados al género gore, y algunas de las palabras más usadas por los medios en la cobertura (imágenes, filtración) son muestra de ello ».

2. Le fait-divers comme étincelle de l'événement

18. La considération de ce féminicide comme fait-divers et le traitement médiatique qui a suivi ne sont pas les raisons de son évolution en événement, mais ils en sont l'étincelle de départ. Les différentes actions qui suivent les premières journées de médiatisation du féminicide d'Ingrid Escamilla saisissent cette étincelle et s'en servent comme d'un vaisseau pour lutter contre les violences de genre, l'inscrivant dans une histoire et un mouvement collectif dépassant les limites individuelles du crime. La mobilisation de cette étincelle et l'élan de lutte qui en découle sont-ils cependant suffisants pour élever ce féminicide au rang d'événement ?

2.1. LA RESIGNIFICATION DU FAIT DIVERS PAR LES MILITANTISMES

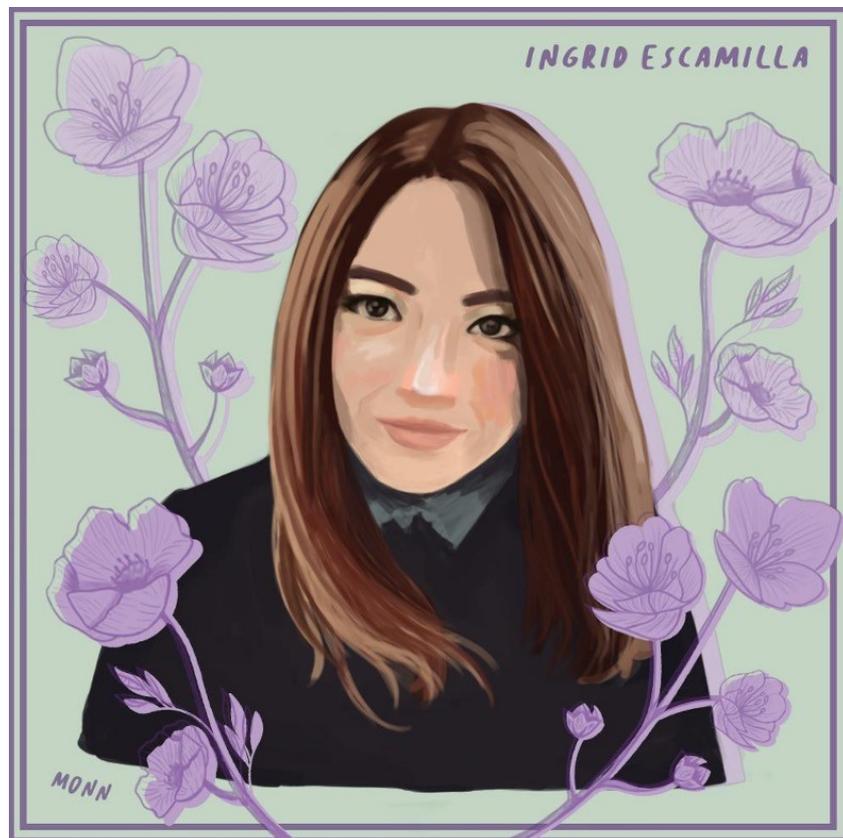
19. Face à la spectacularisation des images du corps mutilé d'Ingrid, deux réactions scindent l'espace numérique. La forme narrative de revictimisation et criminalisation de la victime, appuyée par l'obsession pour la consommation d'images de sa destruction et de sa chosification, fait face à l'expression de l'indignation, de la rage et de la tristesse des usager.ère.s des réseaux sociaux comme Twitter (Signa_Lab, 13/02/2020). La première forme narrative apparaît comme dominante dans un premier temps (11 et 12 février), où se multiplient les recherches Internet soit des photos du corps, soit relatives à la brutalité du féminicide sans mise en contexte ni problématisation. Cependant, à partir de la mi-journée du 12 février, une contre-attaque déployant la seconde forme narrative se développe sur les réseaux sociaux et en particulier sur Twitter. Face à la consommation et à la mercantilisation des images déshumanisantes surgit un nouveau récit collectif, qui redirige rapidement le récit construit autour d'Ingrid. Se saisissant du potentiel techno-politique des réseaux sociaux, un mouvement militant numérique spontané s'organise autour de la publication de belles images couronnées du hashtag #IngridEscamilla. Des dessins et des photos d'Ingrid souriante, des photos de coucher de soleil, de fleurs et chats ponctués du hashtag et des slogans comme « Justicia para Ingrid » ou « Ni Una Menos » inondent alors les réseaux sociaux. Le laboratoire Signa_Lab¹⁴ publie dans l'après-midi du 12 février un portrait d'Ingrid commissionné à

14 Le laboratoire Signa_Lab de l'Université Jésuite de Guadalajara se décrit comme un espace multidisciplinaire qui se concentre sur la production des méthodologies et des outils pour la compréhension plurielle du monde socio-digital.

P. CŒURET, «Quand le fait divers devient événement : analyse du féminicide...»

l'artiste Mónica Vargas, et explique les raisons de cette contre-attaque numérique :

« Queríamos salir de la falta de oxígeno que nos produjo la constatación del espejo en el que se reflejaba una sociedad, unos usuarios que se entusiasmaban con la caligrafía del horror, impuesta a un cuerpo inerme; queríamos sobre todo, traer al centro a #Ingrid. Esta es la ilustración que proponemos como una gramática que enfrente la disolución, el aniquilamiento y la imposición de una caligrafía brutal sobre los cuerpos rotos en torno a los cuales hay que construir una nueva memoria digital. » (13/02/2020).



Portrait d'Ingrid Escamilla par Mónica Vargas pour Signa_Lab
(12/02/2020)

20. Après avoir pris une ampleur nationale¹⁵, ce mouvement numérique s'approprie la rue : les 14, 15 et 16 février s'organisent de nombreuses manifestations dans tout le pays. Protestant contre l'impunité des agresseurs, la complicité de la presse et les réactions peu appropriées des plus haut.e.s dirigeant.e.s du pays¹⁶, les manifestant.e.s occupent l'espace public avec des actions symboliques. Par exemple, iels brûlent un camion de *La Prensa* et taguent la porte du palais présidentiel pendant la conférence matinale quotidienne du président. Les manifestant.e.s scandent et taguent des slogans comme « La prensa es cómplice » et « Estado feminicida » parmi les autres slogans emblématiques du mouvement féministe¹⁷, témoignant de la réap-



Les manifestantes brûlent la porte taguée du palais présidentiel devant les caméras des journalistes. Andrea Marcia/Cuartoscuro, Source : <https://tinyurl.com/yckbrfrt>

- 15 Le 13 février 2020 en milieu de journée, le hashtag #IngridEscamillaChallenge se place en première place des tendances au Mexique.
- 16 Le président Andrés Manuel Lopez Obrador affirmait le lendemain du féminicide d'Ingrid que ce sujet (les féminicides) a beaucoup été manipulé par certains médias qui en profitent alors pour diffamer le gouvernement et lancer des campagnes de désinformation. Quelques jours avant le féminicide, le procureur de la République Alejandro Gertz proposait de remplacer le terme « féminicide » par « homicide aggravé » dans le Code Pénal Fédéral, décrétant que « féminicide » était trop « flou » et dépolitisant ainsi ce phénomène. Aussi, les réactions de la cheffe du gouvernement de la Ville de Mexico, Claudia Sheinbaum, ont été jugées insuffisantes. Si elle a exprimé son indignation face au féminicide d'Ingrid Escamilla sur Twitter le 11 février, elle a cependant refusé de répondre aux questions de journalistes qui la suivaient dans la mairie, au moment des manifestations qui avaient lieu dans la capitale. Son refus a été jugé comme inacceptable pour beaucoup de personnes, qui l'accusent de lâcheté, ravivant les manifestations.
- 17 « Ni una más, ni una más, ni una asesinada más », « Señor, señora, no sea indiferente, se matan las mujeres en la cara de la gente », « No son muertas, son asesinadas », etc.

propriation de ce fait-divers par les mouvements féministes et de son évolution en événement.

21. À travers la mobilisation efficace des « ressources morales (justice, bon droit, etc.) et affectives (attendrissement, indignation, révolte) propres à émouvoir le public, à le porter à s'identifier, à se sentir concerné ou mieux encore à prendre, comme on dit, fait et cause » (Goetschel & Granger, 2011 ; 20), les militantismes féministes mexicains resignifient le féminicide d'Ingrid en l'arrachant à la consommation morbide et revictimisante qui en est faite. Il est ainsi inscrit dans une histoire générale de lutte contre les violences de genre, qui le rend politique autant que ce dernier donne à la lutte un nouveau souffle.

2.2. DU FAIT-DIVERS AU FAIT DE SOCIÉTÉ

22. En orchestrant habilement des symboles forts pendant les manifestations¹⁸, en s'inscrivant dans une lutte reconnaissable et partagée par une grande partie de la population et en mobilisant le potentiel émotionnel de ce féminicide, les militant.e.s ont sculpté son identité événementielle. En effet, « orchestré pour faire vivre une cause, l'événement apparaît comme une machine à produire des effets. Lieu d'une critique, il est assorti de discours destinés à rendre *manifeste* une cause plus grande que lui et à la rendre *agissante* » (Goetschel & Granger, 2011 ; 20).
23. Ces différentes actions ont alors permis à ce féminicide et la cause dont il est investi d'accéder au « marché médiatique sur lequel se négocient désormais l'existence, la signification et parfois l'issue des mobilisations collectives » (Goetschel, Granger, 2011 ; 20), condition *sine qua non* de l'existence d'un événement. L'organisation des manifestations autour d'éléments essentiels à l'élaboration des strates narratives¹⁹ (Goetschel & Granger, 2011 ; 17) qui font advenir un fait en événement leur a garanti une existence médiatique impactante dans la société mexicaine. C'est ce que montre

18 La photo ci-dessus en est un très bon exemple : la peinture rouge symbolisant le sang des (futures) victimes recouvre la porte du palais présidentiel comme elle recouvre les mains des personnes à la tête de l'État féminicide ; le feu embrase la porte comme la colère embrase les manifestantes et la population ; les tags violets inscrivent ce geste dans la lutte féministe générale, représentée par cette colère.

19 Par exemple, des mots, des images, des tableaux d'histoire, ou par la suite une photo-choc.

la photographie ci-dessus, strate narrative parmi d'autres : en déployant les éléments-clés d'une image de presse puissante et symbolique, les manifestantes ont offert une photo-choc aux médias et se sont ainsi garanti une présence nationale et internationale. Les médias capitalisent cette action-photo-choc en la mettant en avant (première page, illustration d'articles, etc.) et confirment donc l'événementialité de ce féminicide et de ses suites, en même temps qu'ils l'utilisent à des fins marchandes pour attirer le lectorat.

24. En alimentant cette relation bénéfique avec et pour les médias, les militantismes féministes ont recadré le traitement médiatique du support à l'origine de l'étincellement événementiel du féminicide. C'est ce que montre l'étude du corpus d'articles de *Milenio* : en effet, si les articles précédant les manifestations numériques et physiques²⁰ figurent tous dans la section « Policier », les articles publiés après le 12 février figurent eux dans les sections « Communauté » et « Politique »²¹ (Cœuret, 2021 ; 62). Ce changement soudain de considération du féminicide d'Ingrid explicite la mutation de ce fait-divers en fait de société, expliquée par Catherine Dessinges : « le fait divers fait apparaître des éléments supplémentaires permettant d'établir des liens très étroits avec son contexte, le fait divers perd sa substance pour se transformer en autre chose : un fait de société » (Dessinges, 2005 ; 108). Écarté de sa considération première en tant que fait-divers, il est alors réutilisé pour parler d'une cause dont il est symptomatique. Devenant une raison de ramener cette lutte qui l'englobe sur le devant de la scène publique, le féminicide d'Ingrid perd alors son immanence de fait divers, s'ancre dans la société, dans le temps présent social et politique et devient fait de société (Dessinges, 2005 ; 114).

25. Ce n'est cependant pas cette mutation en fait de société qui donne le statut d'événement au féminicide d'Ingrid Escamilla. Premièrement, les féminicides sont déjà un fait de société, un symptôme de dysfonctionnement des sociétés contemporaines et de la violence de genre, au Mexique comme ailleurs. Malheureusement quotidiens, ils ne sont plus un phénomène. Omniprésents dans la société par le nombre de victimes et par la force communicationnelle des féminismes, leur médiatisation est trop commune pour être un événement, et ce même quand elle est transformée comme cela a été le cas dans le féminicide d'Ingrid. Ce n'est pas non plus

20 Soit 20% du corpus.

21 Soit 74% du corpus.

l'émotion ni les mobilisations qu'il a suscité qui peuvent expliquer son statut d'événement. Là aussi, plusieurs féminicides individuels ont marqué l'opinion publique au cours des dernières années : Lesvy Berlín Rivera Osorio²² (2017), Guadalupe Medina Pichardo²³ (2017), Mara Castilla²⁴ (2017), Fátima Cecilia Aldrighett Antón²⁵ (2020), etc. Quel(s) élément(s), manquant à ces différents féminicides, ont donc permis à celui d'Ingrid de déboucher sur une loi fédérale et d'être un événement national ?

3. L'événement et son héritage dans la société mexicaine

3.1. UN FÉMINICIDE QUI MARQUE DURABLEMENT LA SOCIÉTÉ

- 22 Le 3 mai 2017 à l'aube, Lesvy Berlín Rivera Osorio est retrouvée morte dans l'enceinte de l'UNAM. L'hypothèse du suicide est retenue par les autorités (son corps était retenu par un câble de cabine téléphonique enroulé autour de son cou) bien que les conditions du suicide aient été physiquement impossible et que des vidéos de surveillance aient montré son petit-ami en train de la frapper, quelques minutes avant et quelques mètres à côté de la scène de crime. Après plusieurs mois de lutte, la famille obtient le classement de ce meurtre en féminicide et l'auteur des faits est condamné à quarante-cinq ans de prison. Ce féminicide a choqué le pays car l'UNAM était considérée comme un sanctuaire à l'abri des violences de genre. Les failles des autorités révélées par le traitement policier du cas ont aussi contribué au choc suivant ce féminicide.
- 23 En mars 2017, le corps non identifié d'une petite fille est retrouvé sur un terrain vague dans la banlieue nord de Mexico avec des signes de violence physique. Surnommé « Calcetitas Rojas », car c'était un vêtement qu'elle portait lors de la découverte de son corps, elle finit par être identifiée par une de ses tantes. Non déclarée à sa naissance, la fillette est finalement enregistrée au registre civil comme Guadalupe Medina Pichardo. Deux ans plus tard, ses parents sont condamnés à quatre-vingt-huit ans de prison pour féminicide. Ce cas a bouleversé le Mexique en raison de l'âge de la victime, de la violence qu'elle a subie et de son abandon manifeste par l'immense majorité des adultes qui l'entouraient.
- 24 Dans la nuit du 6 au 7 septembre entre Puebla et Cholula, Mara Fernanda Castilla disparaît alors qu'elle rentrait chez elle à bord d'un Cabify (équivalent d'Uber). Son corps est retrouvé une semaine plus tard sur le bord d'une route avec des signes de violences. Le chauffeur du Cabify est condamné pour son féminicide, bien que cette condamnation soit contestée par une partie de la population en raison des preuves existantes contre son petit-ami. Ce féminicide a marqué l'opinion publique en raison des circonstances : elle avait commandé une voiture VTC pour rentrer chez elle, selon les recommandations de sécurité enseignées aux femmes et aux filles.
- 25 Fátima Cecilia Aldrighett Antón a été enlevée devant son école par une femme proche de sa famille une semaine après le féminicide d'Ingrid Escamilla, dans le sud de Mexico. Elle est retrouvée quelques jours plus tard avec des signes de violences physiques et sexuelles. Un couple est arrêté et condamné pour son féminicide, qui a choqué le pays en raison de l'âge de la victime et de l'inefficacité complice de la police, qui a attendu 72h avant de commencer à considérer son enlèvement.

26. Ce féminicide a eu comme issue deux événements d'importance nationale au Mexique : l'adoption de la *Ley Ingrid* et la condamnation du responsable de son féminicide à la peine maximale prévue pour ce crime dans la ville de Mexico. S'il est logique de penser que ce sont la violence des faits ou l'émotion nationale engendrée qui ont déclenché cette culmination événementielle, cette dernière a au contraire émergé de l'imbrication complexe de plusieurs éléments contextuels.
27. Premièrement, ce féminicide a été un lieu de connexion et de culmination de plusieurs luttes féministes et militantes, nationales et internationales. En effet, le combat des mères des victimes des féminicides – d'abord à Ciudad Juárez puis dans le reste du Mexique²⁶ –, le mouvement #NiUnaMás qui embrase l'Amérique Latine depuis 2015, le mouvement #MeToo et ses impacts à l'international depuis 2017, ainsi que les militantismes féministes mexicains en général, ont laissé un héritage qui s'est retrouvé incarné dans le féminicide d'Ingrid Escamilla. Situé au carrefour de ces luttes et de leur légitimation dans et par la majorité de la société, il s'est déroulé dans un contexte de sensibilisation et de dénonciation fervente des violences de genre. Ainsi, c'est ce contexte précis qui a permis la contestation et la mobilisation presque immédiates face à la déshumanisation d'Ingrid par certains médias. Et si les éléments comme l'extrême violence des faits et l'émotion suscitée dans l'opinion publique n'ont pas causé cette bascule vers l'événement, la mobilisation de leur potentiel pathémique a cependant appuyé ce processus en y amplifiant la portée de l'héritage des luttes féministes mentionnées.
28. Ce féminicide est ainsi devenu un point de convergence des intérêts féministes, qui s'est ensuite étendu aux sphères politiques et sociales (compte tenu de l'impact que les manifestations ont eu dans la société). Cette position de centralité est renforcée, à mon avis, par le fait qu'il ait pris place dans la capitale : si les trente dernières années ont montré que les luttes régionales peuvent retentir et impacter le reste du pays, le déroulement des faits dans la capitale a néanmoins facilité l'ampleur des mobilisations et de leurs répercussions dans la vie nationale²⁷.

26 Par exemple, le combat d'Irinea Buendia, mère de Mariana Lima Buendía assassinée par son époux en 2010, qui a abouti à une intervention de la Cour Suprême mexicaine puis une condamnation de son agresseur à 70 ans de prison en 2023.

27 Cet impact est majoré de par le nombre des manifestantes potentielles de la capitale comparé aux autres villes du pays (la capitale est en effet extrêmement peuplée, plus de neuf millions dans la ville et presque vingt-deux millions dans l'agglomération). De plus,

29. L'héritage des luttes féministes et la centralité du féminicide (spatiale, politique, militante) ont provoqué une arrivée brutale et une croissance très rapide des contestations dans l'espace public. Les secousses sociales engendrées ont alors trouvé un écho dans la classe politique, où cette brutalité (des faits et des manifestations) a incité à des actions radicales. Le 14 février 2020, Ernestina Godoy, alors membre de l'Assemblée Législative et Procureure Générale de la Ville de Mexico, propose de modifier l'article 293 *Quarter* du Code Pénal de la Ville de Mexico. Visant à implanter un cadre légal interdisant la filtration d'images de victimes d'agressions surtout de la part des membres du service public, ce projet est alors baptisé la *Ley Ingrid*. Il est adopté par le bureau de la Procureure de la capitale en février 2021 sous la forme suivante :

« Se impondrán de 2 a 6 años de prisión, y una multa de quinientas a mil Unidades de Medida y Actualización a la persona servidora pública que, de forma indebida difunda, entregue, revele, publique, transmita, exponga, remita, distribuya, videograbee, audiograbee, fotografíe, filme, reproduzca, comercialice, oferte, intercambie o comparta imágenes, audios, videos, información reservada, documentos del lugar de los hechos o del hallazgo, indicios, evidencias, objetos, instrumentos relacionados con el procedimiento penal o productos con uno o varios hechos, señalados por la Ley como delitos » (Código Penal para el Distrito Federal, 2021 ; 125)

30. En même temps que la ville de Mexico, différents États fédéraux reprennent et adoptent la *Ley Ingrid*, comme Colima en juin 2020²⁸ ou Oaxaca en mars 2021.

31. Un dernier élément contextuel explique aussi cette évolution de ce féminicide au niveau légal : la *Ley Olimpia*. Dans les années 2010, Olimpia Coral Melo est victime de violences digitales quand son ex petit-ami diffuse une vidéo intime d'elle fortement relayée sur Internet. Suite à la diffusion de cette vidéo sans son consentement, elle se dédie à promouvoir un projet de loi abordant la violence digitale, à partir de son expérience de victime, et le propose à l'État de Puebla 2014. Après avoir été adoptée par plusieurs États, la *Ley Olimpia* est approuvée au niveau fédéral en 2021. C'est dans ce contexte de volonté fédérale post-#MeToo de combler les manques de la justice à partir de cas réels²⁹ que s'inscrit la *Ley Ingrid*. Adoptée le 26

la centralisation des pouvoirs fédéraux dans l'enceinte de la ville permet aux manifestations d'avoir plus un effet majeur et direct sur la politique et la vie nationale.

28 Article 240 BIS du Code Pénal de l'État de Colima ; Article 207 fraction VII du Code Pénal de l'État de Oaxaca.

29 D'autres lois pensées à partir de cas de violences de genre non typifiées sont en ce moment discutées, comme la *Ley Monse* qui vise la sanction des personnes aidant les

février 2022 par la Chambre des Député.e.s, elle vient modifier l'article 225 du Codé Pénal Fédéral en reprenant le projet de loi adopté par Mexico en 2021. Et en écho à l'adoption de cette loi et à l'impact de ce féminicide dans la société, Erick Francisco Robledo est condamné le 18 octobre 2022 à la peine maximale prévue par l'entité fédérale de la Ville de Mexico pour ce crime, soit soixante-dix ans de prison. Dans un pays où moins de 10% des crimes sont amenés devant un tribunal et résolus, cette condamnation fait événement. Mais dans une culture mondiale de l'événement, fortement définie par le monde médiatique et où tout est matière à un *buzz* temporaire, les événements de 2022 dérivés du féminicide d'Ingrid Escamilla auront-ils un impact durable dans la société ?

3.2. CONSCIENTISATION OU SPECTACLE ?

32. La mutation d'un féminicide considéré à tort comme un fait divers en une loi fédérale, et une des seules condamnations à la peine maximale pour ce délit sont un événement dans le contexte mexicain. Mais après ce constat, il convient de s'interroger sur la manière dont il peut être appréhendé dans la société : un événement servant réellement une cause ou bien un événement-spectacle ?

33. Dans un premier temps, ce féminicide et ses suites ont eu un impact indiscutablement positif sur la lutte contre les violences faites aux femmes. L'émotion suscitée et la galvanisation des militantes ont réussi à impacter le traitement médiatique des faits malgré les schémas sensationnalistes profondément ancrés dans les récits liés aux violences de genre. De plus, les modifications des codes pénaux régionaux et fédéral sont synonymes d'une empreinte concrète de ce féminicide sur la vie des Mexicaines sensibilisant à, interdisant et punissant une autre forme de violence souvent minorée. La condamnation d'Erick Francisco Robledo est aussi un symbole fort contre l'impunité, prouvant que les moyens de rendre justice aux victimes et à leurs familles sont présents et en mesure d'être employés.

34. Si l'impact positif de ce féminicide est bien réel, il est cependant terni par la spectacularisation qui en est faite. Elle est présente dans l'approche sensationnaliste que la presse en fait et la consommation voyeuriste du

responsables de féminicides. Cette loi se base sur le féminicide de Montserrat Bendimes, décédée dans un hôpital de Veracruz après avoir été frappée par son petit-ami. Les parents du responsable de son féminicide, complices, ont déposé Montserrat à l'hôpital et ont aidé leur fils à disparaître.

spectacle de l'extrême violence ; mais aussi dans les différentes actions militantes. La mise en scène des émotions dans les manifestations et sur les réseaux sociaux est en effet une manière de spectaculariser les faits, avec d'autres objectifs que ceux de la presse de faits divers, mais qui n'en reste pas moins problématique. Le spectacle gore de la violence a ainsi été réprimé et remplacé par l'hyper-spectacle national de l'émotion et des militantismes. Si cette dernière version ne revictimise pas la victime et ne minimise pas les violences vécues, elle n'est cependant pas exempte de sensationnalisme. La recherche de création de moments médiatiques comme la photo de la porte incendiée est une de ces traces. La couverture médiatique des suites du féminicide est en une autre : bien que les rédactions aient reconsidéré leurs approches et narrations, elles ont conservé la feuilletonisation des faits. Cette incarnation du sensationnalisme (Revza & Baroni, 2007) n'est pas réellement évitable dans le contexte d'un cas aussi important et médiatisé que celui d'Ingrid. Mais elle démontre bien la spectacularisation des suites du féminicide, alors converties en une intrigue dont le dénouement est attendu avec impatience.

35. Ce féminicide représente ainsi une étape, une avancée considérable pour la lutte contre l'impunité et les violences faites aux femmes, prouvant que les condamnations des responsables sont possibles et qu'un changement concret n'est pas inaccessible. Mais il a aussi évolué en un spectacle, une tragédie sociale aux issues politiques, reproduisant de fait certains traitements médiatiques dénoncés. Cette tendance à la spectacularisation, loin de discréditer son impact et son héritage dans la société mexicaine, permet de considérer toute la complexité de l'événement et de ses conditions d'avènement.

Conclusion

36. Le féminicide d'Ingrid Escamilla a profondément marqué la société mexicaine : il a permis une remise en cause de la normalisation de l'approche sensationnaliste des violences de genre, et notamment des féminicides ; et a contribué au changement de méthodes de la presse. Capitalisant les images déshumanisantes du corps de la victime, la *nota roja* et la presse qu'elle influence n'ont fait que confirmer le mépris de certaines institutions envers les vies humaines. S'emparant du cas d'Ingrid comme d'une nouvelle

bannière dans la lutte contre l'impunité et l'indifférence des pouvoirs, les militantismes féministes l'ont resignifié en l'extrayant de son étiquette de fait divers. Lui rendant son statut de fait de société, ils ont déployé une mise en scène teintée de spectacularisation de ce féminicide, lui garantissant ainsi un impact national et international. Dans un contexte politique et militant propice, il a inspiré des réformes du Code Pénal Fédéral et a débouché sur une condamnation de l'agresseur d'Ingrid Escamilla. Malgré ces conséquences légales et concrètes, malgré la reconfiguration (temporaire ?) des récits médiatiques des violences, il est important de reconsidérer cet événement et ses aboutissements. En effet, s'il est nécessaire d'assister au spectacle de la violence extrême pour commencer/continuer le processus légal et social de lutte contre les violences, alors l'impact de cet événement est presque nul. En effet, le feuilleton médiatique, légal et judiciaire de ce féminicide est désormais terminé mais l'horreur de ces crimes continue avec d'autres cas autant médiatisés comme celui de Debanhi Susana Escobar Bazaldúa (2022). Malgré les différents types de manifestations et les appels des familles de victimes, des associations et des ONG, les pouvoirs publics ne réalisent pas de changements majeurs et appliquent peu, pas et/ou mal les instruments à leur disposition. Faut-il donc supposer que la prochaine avancée en matière de lutte contre les féminicides naîtra d'un autre cas, complétant ainsi la longue liste des victimes apparemment nécessaires à un changement : Claudia Ivette González, Esmeralda Herrera Monreal, Laura Berenice Ramos Monárrez, Mariana Lima Buendía, Lesvy Berlín Rivera Osorio, Ingrid Escamilla, Valeria Ramiro Estévez, Montserrat Bendimes, etc. ?

Bibliographie

Centro de Estudios de las Mujeres y Paridad de Género (CEMPAG), "Tarjeta Informativa Ley Ingrid" [en ligne], Congreso del Estado Libre de Oaxaca, Oaxaca de Juárez, Mai 2022, 9p. Disponible à : <https://tinyurl.com/m2aks899> (consulté le 20/04/2023)

Congreso de la Ciudad de México, Código Penal para el Distrito Federal [en ligne], Gaceta oficial del Distrito Federal, Ciudad de México, 26/02/2021, 190p. Disponible à : <https://tinyurl.com/478y5md3> (consulté le 20/04/2023)

CŒURET Pauline, « Étude comparative des représentations des féminicides dans la presse écrite en France et au Mexique dans les années post-#MeToo », mémoire de Master sous la direction de DERFOUFI Mehdi, Université Paris VIII Vincennes - Saint-Denis, Saint-Denis 2021, 223p.

DESSINGES Catherine, « Lady Diana, Marie Trintignant : faits divers ou faits de société ? », in *Les Cahiers du Journalisme*, Presses de l'École Supérieure de journalisme de Lille, Lille, 2005, n° 14, p. 106-121.

FLORES Miguel, « Caso Ingrid : Feministas protestan en Palacio Nacional », in *AM Querétaro*, 14/02/2020 [en ligne]. Disponible à : <https://tinyurl.com/yc6j8jun> (consulté le 28/04/2023)

ŒETSCHER Pascale, GRANGER Christophe, « Faire l'événement, un enjeu des sociétés contemporaines », in *Société et Représentations*, Éditions de la Sorbonne, Paris, 2011, n°32, p. 7-23.

MARIAU Bérénice, « Les formes symboliques de l'événement dramatique. Pour une grammaire du fait divers au journal télévisé », in *Communication et langage*, Presses Universitaires de France, Paris, 2016, n° 187, p. 3-22.

Milenio Digital, « Esto sabemos del feminicidio de Ingrid Escamilla en la GAM », [en ligne] *Milenio*, 11/02/2020. Disponible à : <https://tinyurl.com/32jh39b6> (consulté le 24/03/2021)

Milenio Televisión, « El terrible caso de feminicidio de Ingrid Escamilla » [en ligne], Facebook, 11/02/2020, 2mn54. Disponible à : <https://www.facebook.com/watch/?v=260976814884123> (consulté le 17/04/2023)

MONTES Rafael, ALZAGA Ignacio, « Feminicida de Ingrid, con antecedentes de violencia » [en ligne], *Milenio*, 12/02/2020. Disponible à : <https://tinyurl.com/4zau7z8f> (consulté le 17/04/2023)

RAMÍREZ Iván, « Hombre mata y desolla a su esposa en la GAM » [en ligne], *Milenio*, 09/02/2020. Disponible à : <https://tinyurl.com/mr378vav> (consulté le 24/03/2021)

P. CŒURET, «Quand le fait divers devient événement : analyse du féminicide...»

REVZA Françoise, BARONI Raphaël, « Le fait divers sérialisé, un feuilleton médiatique », in *Les Cahiers du Journalisme*, Presses de l'École Supérieure de journalisme de Lille, Lille, 2007, n° 17, p. 194-207.

SÁNCHEZ PASTÉN Andrés, “Ingrid Escamilla se refugió con Francisco tras perder a su padre” [en ligne], *Milenio*, 11/02/2020. Disponible à : <https://tinyurl.com/24d7mubn> (consulté le 17/04/2023)

Signa_Lab, “Ingrid Escamilla : apagar el horror” [en ligne], Universidad Jesuita de Guadalajara, 13/02/2020. Disponible à : <https://tinyurl.com/bdzfh2f7> (consulté le 18/04/2023)